

## > LE SERVICE D'AUTOPARTAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES !



Depuis le 8 juillet 2020, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre met à la disposition de ses habitants **un service d'autopartage de voitures électriques**. Objectif ? Faciliter la mobilité de tous. Un service disponible 24h/24 et 7j/7.

Albâtre Mobilité c'est une flotte de 4 véhicules électriques, répartie sur 3 sites :

### ◆ à Cany-Barville ◆ à Fontaine-le-Dun ◆ à Saint-Valery-en-Caux

Espace Public de la Vallée  
(Hôtel Communautaire) :

**1 Renault Zoé et 1 Aixam sans permis**

Espace Multiservices :

**1 Renault Zoé**

Espace Public du Littoral :

**1 Renault Zoé**



## Comment ça marche ?

- Directement en ligne ou au sein de vos Espaces Publics, inscrivez-vous sur le site du prestataire Clem' (<http://clem.mobi/autopartage>) ou sur l'application mobile « Clem mobi ».
- Créez votre compte et fournissez les documents demandés (*permis de conduire - sauf pour l'Aixam, pièce d'identité ou encore un justificatif de domicile, pour attester de votre qualité d'habitant du territoire de la Côte d'Albâtre*). Votre compte sera validé sous quelques heures.
- Réservez ensuite le véhicule situé à la borne de votre choix, depuis votre compte en quelques clics (via l'application mobile ou sur le site internet) ou au sein de vos Espaces Publics, aux horaires d'ouverture habituels.

## Côté tarif

Le coût de l'abonnement mensuel est de 4€ (*uniquement si vous effectuez une réservation dans le mois*). Les véhicules se réservent à l'heure et le paiement s'effectue en ligne. Le tarif, tout compris, inclut charge électrique, assurances, entretien...

Véhicule	Tarifs résidents CCCA	Tarifs réduits (16/25 ans - Demandeurs d'emploi)
Renault Zoé	2€ de l'heure	1€ de l'heure
Aixam e-city	0.50€ de l'heure	0.25€ de l'heure

En un clic, roulez électrique !

Pour en savoir plus...

Contactez vos Espaces Publics au **02.35.57.92.00** ou  
**02.35.57.83.62** ou par mail à [espace.public@cote-albatre.com](mailto:espace.public@cote-albatre.com)

